Annexe A.1.7.2.2.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission consultative des programmes de l'enseignement musical**

# Programme d'études
# Formation chorale

## Table des matières

**Introduction** ..... p. 2

**Structure** ..... p. 2

**Degré inférieur** ..... p. 3

**Degré moyen** ..... p. 7

## Introduction

Chanter est une des formes de communication fondamentales depuis les origines de l'humanité. L'être humain et sa voix forment une unité.
Chanter est l'émotion communiquée, facilite le dialogue, engendre la communauté.

Le début du XIXe siècle est considéré comme le berceau du « mouvement choral » avec un premier pilier en Allemagne. Des philosophes, poètes et auteurs voulaient ensemble avec les musiciens éduquer et cultiver la société par la musique chorale.

Jusqu'au jour actuel - et aujourd'hui peut-être encore plus – cette idée du chant choral est restée actuelle.

## La formation chorale comme formation globale

Celui qui chante est actif aussi bien sur le plan artistique que sur le plan social. Il est en communication permanente, apprend la musique ancienne et contemporaine, s'engage pour un héritage culturel et s'investit dans le nouveau.

Le chanteur est appelé à s'investir non seulement par sa voix, mais de s'engager avec tous ses sens pour entretenir et développer son instrument. Il vit la musique et la fait vivre.

L'enseignement de la formation chorale stimule et développe des capacités qui correspondent à ceux des orchestres et des ensembles. L'élément social est à la base du jeu d'ensemble.
Ainsi la formation chorale pourra devenir un des supports essentiels de la société culturelle.

En particulier le travail avec les élèves peut atteindre des thèmes sociaux importants : tolérance, intégration, prévention de l'agressivité, prévention à la drogue, sensibilisation de compétences sociales....

L'enseignement de la formation chorale ouvre de nouvelles perspectives aux élèves : carrière de soliste, chanteur professionnel d'ensemble – et évidemment chef de chœur dans le cadre des ensembles d'enfants, d'adolescents et d'adultes, dans la musique liturgique, dans les écoles et autres institutions culturelles.

L'intérêt pour le chant choral est plus grand que jamais.

# DEGRÉ INFÉRIEUR

## Curriculum

Condition d'accès : pour débuter les cours du degré inférieur de formation chorale l'élève doit avoir l'âge minimum de 7 ans révolus avant le 1er septembre et doit obligatoirement suivre en parallèle/avoir suivi les cours de formation musicale de la division inférieure jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure. Ce dernier est la condition pour obtenir le certificat du degré inférieur de formation chorale.

Une évaluation permanente des progrès des élèves est indispensable sans toutefois l'obligation d'épreuves intermédiaires en fin d'année. En quatrième année il y a une évaluation en vue de l'obtention du certificat du degré inférieur.

Le système d'évaluation adopté doit prendre en considération et rendre compte du développement et des progrès de l'élève dans les différents domaines. Un autre aspect à prendre en considération sera la compétence sociale de l'élève (relations avec le groupe, collaboration avec les autres élèves, discipline).

Le contact avec les parents des élèves est très important et il s'impose de leur transmettre des informations détaillées concernant les finalités et le programme d'études du cours avant l'inscription de l'élève. Des réunions régulières avec les parents des élèves sont en outre à prévoir durant l'année scolaire.

En cours d'année les élèves participeront à des concerts, des auditions ou des spectacles.

L'apprentissage d'un instrument est recommandé mais pas obligatoire.

## Programme d'études

## Inférieur 1 + 2

## Compétences souhaitées

1. **Technique**
   - Tenue corporelle (Posture, « stretching », coordination, exercices kinesthésiques, expression et créativité corporelles...)
   - Respiration (gestion du souffle)
   - Sonder et apprendre à gérer l'ambitus vocal (exercices en glissando : montées et descentes...)
   - Compréhension et coordination de l'appareil vocal (sentir sa voix)
   - Coordination des registres
   - Placement de la voix (résonateurs)
   - Homogénéité de la voix (voyelles, consonnes)
   - Justesse
   - Travail du texte et de la diction (articulation - compréhension - travail de mémorisation…)
   - Hygiène vocale (comment gérer sa voix dans la vie quotidienne, mue, …)
   - Travail avec les enfants à difficulté, observation des voix à défaut
   - Par le jeu (pédagogiquement adapté aux enfants -> imitation, imagination…)

**2. Chant**

**Matière enseignée** **Dans la première phase** des chants monodiques **et ensuite** l'introduction d'une deuxième voix par des sons en bourdon, des ostinati, des parties plus faciles à chanter, des polyphonies limitées à quelques endroits seulement, des canons, l'utilisation d'instruments de musique. Il est recommandé de rechercher la coopération avec des élèves plus âgés.

**Répertoire** Adapté à l'âge des élèves, tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés dont notamment le luxembourgeois. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

**Méthodes** D'abord par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé) et ensuite avec un CD « Play along » à utiliser comme accompagnement et non pas comme source d'imitation !

Toujours travailler sur une bonne base de technique vocale et respiratoire.

Intégrer d'une manière ludique des éléments kinesthésiques, des improvisations vocales, des mouvements ainsi que des pas de danse.

## Inférieur 3

## Compétences souhaitées

**1. Technique**

Approfondissement et élargissement des exercices des premières et deuxièmes années.

**2. Chant**

**Matière enseignée** Développer la deuxième voix par le biais du canon qui serait à introduire par la polyrythmie, le canon parlé ou le canon à la quinte et le chant en bourdon.

Les élèves doivent apprendre à devenir plus autonomes dans le groupe et à suivre les gestes de direction.

Tout cela serait à faire à l'aide de chansons polyphoniques faciles à réaliser.

**Répertoire** Adapté à l'âge des élèves : tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

**Méthodes** Continuer le chant par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé) qui a beaucoup d'avantages.

L'apprentissage de chansons par la lecture des notes devient possible : chant en solmisation ou en vocalise.

Continuation du travail de base sur la technique vocale et respiratoire ainsi que des aspects liés à l'interprétation des chants polyphoniques.

# Inférieur 4

## Compétences souhaitées

### 1. Technique

**Matière enseignée**

Développement et approfondissement des exercices corporaux, vocaux et de respiration. Le but est de progressivement créer des **liens avec les chansons et morceaux** où des difficultés pourront être surmontées grâce aux exercices.

**Méthodes**

Le **développement créatif** de lignes mélodiques répétitives et transposées, de motifs rythmiques et de séquences de mouvement devrait apprendre aux élèves à utiliser la technique de chant dans les morceaux.

Le **chant solo** (c.-à-d. découvrir et développer sa propre voix) favorise l'identité vocale de chaque élève. Cela comprend également la découverte, le maintien et l'élargissement de la gamme vocale individuelle (ambitus).

### 2. Chant

**Matière enseignée**

Etude de chants à 2 voix. Chant à vue.

**Répertoire**

Adapté à l'âge des élèves, différents styles, époques et langues dont le luxembourgeois, a cappella et/ou avec accompagnement instrumental, à 1 ou 2 voix.

Introduction de la technique d'imitation en utilisant des morceaux simples.

Sélection et travail de pièces qui répondent aux points 3-5 (voir ci-dessous).

**Méthodes**

Promouvoir le chant solo. Des élèves individuels chantent les strophes et la classe chante le refrain de la chanson.

Continuation du travail vocal et technique.

Interprétation de chants de chorale.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Au bout de la 4ème année, le degré inférieur de la formation chorale se termine, à côté du certificat de la division inférieure en FM par un certificat du degré inférieur de formation chorale.

## Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen consiste en

1. Un exercice d'échauffement avec ou sans « body percussion »
2. 3 œuvres du répertoire dont une au moins où l'élève chante la 2ème ou 3ème voix ou un canon

Une fiche d'évaluation est établie par l'enseignant.

### Contenu de la fiche d'évaluation

1. Présentation : c.-à-d. comment l'élève se tient-il/elle
2. Intonation.
3. Compétences rythmiques.
4. Mise en pratique des contenus d'apprentissage : formation de l'oreille (auditive), dictée, lecture de note, théorie.
5. Intégration dans le groupe.
6. Qualité soliste de la voix.
7. Diligence (motivation) et application.

# DEGRÉ MOYEN

## Curriculum

Condition d'accès : pour débuter les cours du degré moyen de formation chorale l'élève doit suivre en parallèle/avoir suivi les cours de formation musicale 5 et 6 (moyen ou moyen spécialisé) jusqu'à l'obtention du certificat respectif. Le certificat de la division moyenne ou moyenne spécialisée en formation musicale est une condition pour recevoir le certificat final de formation chorale.

Le degré moyen de formation chorale a une durée de 4 années et est un cours collectif de 90'.

Une évaluation permanente des progrès des élèves est indispensable sans toutefois l'obligation d'épreuves intermédiaires en fin d'année. En huitième année il y a une évaluation en vue de l'obtention du pour l'obtention du certificat final en formation chorale.

Le système d'évaluation adopté doit prendre en considération et rendre compte du développement et des progrès de l'élève dans les différents domaines. Un autre aspect à prendre en considération sera la compétence sociale de l'élève (relations avec le groupe, collaboration avec les autres élèves, discipline).

En cours de l'année les élèves participeront à des concerts, des auditions ou des spectacles.

Il est recommandé que le cours de formation chorale soit donné dans la mesure du possible par le titulaire du cours de formation musicale.

## Programme d'études

## Moyen 1 à Moyen 4

## Compétences souhaitées

**1. Technique**

- Connaissances des principes fondamentaux de l'appareil vocal, Placement de la voix, résonances, appareil respiratoire
- Posture correcte
- Intonation
- Articulation et prononciation des voyelles, égalisation des voyelles (Vokalausgleich), les consonnes
- Phrasé musical et polyphonie
- Soin de la voix pendant la mue

**Matière enseignée** Développement et approfondissement des exercices corporaux, vocaux et de respiration. Le but est de progressivement créer des **liens avec les chansons et morceaux** où des difficultés pourront être surmontées grâce aux exercices.

**Méthodes** Le **développement créatif** de lignes mélodiques répétitives et transposées, de motifs rythmiques et de séquences de mouvement devrait apprendre aux élèves à utiliser la technique de chant dans les morceaux.
Le **chant solo** (c.-à-d. découvrir et développer sa propre voix) favorise l'identité vocale de chaque élève. Cela comprend également la découverte, le maintien et l'élargissement de la gamme vocale individuelle (ambitus).

## 2. Chant

**Matière enseignée** Étude de chants de 1 à 4 voix. Chant à vue

**Répertoire** Adapté à l'âge des élèves, différents styles, époques et langues dont le luxembourgeois, a cappella et/ou avec accompagnement instrumental, à 1 à 4 voix.

Approfondissement de la technique d'imitation en utilisant des morceaux simples.

Sélection et travail de pièces qui répondent aux points 3-5 (voir ci-dessous).

**Méthodes** Promouvoir le chant solo. Des élèves individuels chantent les strophes et la classe chante le refrain de la chanson.

Continuation du travail vocal et technique.

Interprétation de chants de chorale.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Au bout de la 4e année, le degré moyen de la formation chorale se termine par le certificat du degré moyen de formation chorale.

## Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

L'examen consiste en

**1.** Un exercice d'échauffement avec ou sans « body percussion »

**2.** 3 œuvres du répertoire dont une au moins où l'élève chante la 2ème ou 3ème ou 4ème voix ou un canon

Une fiche d'évaluation est établie par l'enseignant.

### Contenu de la fiche d'évaluation

a. Présentation : c.-à-d. comment l'élève se tient-il/elle

b. Intonation.

c. Compétences rythmiques.

d. Mise en pratique des contenus d'apprentissage : formation de l'oreille (auditive), dictée, lecture de note, théorie.

e. Intégration dans le groupe.

f. Qualité soliste de la voix.

g. Diligence (motivation) et application.